

**Additions à la base de tarification
pour l'exercice clos au 30 septembre 2018
(000 \$)**

N° de ligne	Cause tarifaire 2018			Réel 2018			Écarts 2018		
	Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écarts projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	FRAIS REPORTÉS								
2	Actifs intangibles	7 675	-	10 245	9 937	308	2 570	2 262 a)	308
3	Programmes commerciaux								
4	Programmes commerciaux - PRC	9 892	9 529	363	9 724	9 263	461	(167)	(265)
5	Programmes commerciaux - PRRC	4 609	4 609	-	4 606	-	(3)	(3)	-
6	Total des additions en programmes commerciaux ⁽¹⁾	14 501	14 138	363	14 330	13 869	461	(171)	(269)
7	TOTAL DES FRAIS REPORTÉS	22 176	21 813	363	24 575	23 806	769	2 399	1 993
8	IMMOBILISATIONS								
9	Développement du réseau	50 587	50 131	456	52 070	50 852	1 218	1 483	721
10	Amélioration du réseau & Mesurage	61 605	60 419	1 186	64 744	60 343	4 401	3 139	(76)
11	Entreposage de gaz	2 405	2 405	-	1 842	1 842	-	(563)	(563)
12	Réseau de transmission	11 763	2 316	9 447	10 852	3 280	7 572	(911)	964
13	Installations générales	22 868	22 868	-	25 452	25 452	-	2 584	2 584 d)
14	Frais généraux capitalisés	14 789	14 338	451	17 937	17 332	605	3 148	2 994 e)
15	Transfert - Inventaire Gaz coussin	-	-	-	-	-	-	-	-
16	Réintégration amortissement de véhicules	1 076	1 076	-	1 148	1 148	-	72	72
17	CONTRIBUTIONS								
18	Subventions gouvernementales	(45)	-	(45)	(592)	-	(592)	(547)	-
19	TOTAL DES IMMOBILISATIONS	165 048	153 553	11 495	173 453	160 249	13 204	8 405	6 697
20	INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE À LA								
21	BASE DE TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE⁽²⁾								
22	Ville d'Asbestos	(42)	-	(42)	528	-	528	570	570
23	Pétromont Phase 2	7 789	-	7 789	7 909	7 909	120	-	120
24	TOTAL INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE	7 747	-	7 747	8 437	-	8 437	690	-
25	À LA BASE DE TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE								
26	TOTAL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION	194 971	175 366	19 605	206 465	184 056	22 410	11 494	8 689

27 ⁽¹⁾ Les additions relatives aux programmes commerciaux prévues à la Cause tarifaire 2018 ont été redressés d'un montant de 919 k\$ entre les programmes PRC (- 919 k\$) et PRRC (+ 919 k\$), sans impact sur la projection totale à 14 501 k\$.

28 Une erreur s'est glissée dans la ventilation entre les deux programmes dans le document B-0198, Gaz Métro-10, Document 3, p. 1, li. 3 et 4 du dossier R-3987-2016. Cette inversion entre les PRC et les PRRC est sans impact tarifaire.

29

30 ⁽²⁾ Les investissements des exercices antérieurs, intégrés à la base de tarification en début d'exercice, à la suite de l'approbation du projet par la Régie, sont présentés à titre informatif.

31 Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

**Détails des additions à la base de tarification
Actifs intangibles
pour l'exercice clos au 30 septembre 2018
(000 \$)**

N° de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2018			Réel 2018			Écarts 2018		
		Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écart projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	Portefeuille de projets d'amélioration et de développement	4 743	4 743	-	5 018	5 018	-	275	275	-
2	Projets Evergreen	2 932	2 932	-	4 919	4 919	-	1 987	1 987	-
3	Modernisation de la solution TI pour l'approvisionnement gazier (D-2015-207, R-3942-2015, B-0028, Gaz-Métro-1, Document 1)	-	-	-	308	-	308	308	-	308
4	TOTAL ACTIFS INTANGIBLES	7 675	7 675	-	10 245	9 937	308	2 570	2 262 a)	308

5 Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

**Détails des additions à la base de tarification
Développement du réseau
pour l'exercice clos au 30 septembre 2018
(000 \$)**

N° de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2018			Réel 2018			Écarts 2018		
		Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écart projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	Coûts du développement du réseau	51 782	51 295	487	53 215	51 935	1 279	1 432	640	792
2	Renforcement du réseau	1 174	1 174	-	1 619	1 619	-	445	445	-
3	Contributions clients - 300 \$	(1 162)	(1 131)	(31)	(988)	(940)	(48)	174	191	(17)
4	Contributions clients - autres	(1 207)	(1 207)	-	(1 775)	(1 761)	(14)	(568)	(554)	(14)
5	TOTAL DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU	50 587	50 131	456	52 070	50 852	1 218	1 483	721	762

6 Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

**ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
AU 30 SEPTEMBRE 2018**

- 1 a. L'augmentation de 2,3 M\$ en actifs intangibles relatifs à des projets inférieurs à 1,5 M\$ entre
2 la Cause tarifaire 2018 et le réel 2018 s'explique principalement par une plus grande quantité
3 de projets « Evergreen » réalisés que prévu, permettant le maintien du parc informatique par
4 l'achat et la mise à niveau des logiciels. Cette augmentation est due au rattrapage
5 technologique qu'Énergir a entamé au cours des derniers mois, et qui permettra d'améliorer
6 la sécurité et la fonctionnalité de ses applications.
- 7 b. L'augmentation de 3,2 M\$ des investissements en amélioration du réseau et mesurage pour
8 les projets supérieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par une hausse des
9 investissements, en 2018, pour le projet Malartic en raison de travaux prévus en 2017 qui se
10 sont réalisés en 2018, jumelée au remboursement d'une partie de la compensation reçue de
11 tiers. La pièce Énergir-20, Document 1, intitulée *Rapport de suivi du Projet de relocalisation*
12 *d'une conduite d'alimentation à Malartic*, explique les faits saillants du déroulement du projet.
- 13 c. La diminution de 1,9 M\$ des investissements pour le réseau de transmission pour les projets
14 supérieurs à 1,5 M\$ s'explique majoritairement par une baisse des investissements de 1,5 M\$
15 pour le projet de Poste de compression La Tuque principalement due à des coûts moindres
16 qu'anticipés pour l'ensemble du projet. La pièce Énergir-23, Document 1, intitulée *Rapport de*
17 *suivi du Projet d'investissement visant l'amélioration et le renforcement du réseau de*
18 *transmission du Saguenay*, explique les faits saillants du déroulement de ce projet.
- 19 d. L'augmentation de 2,6 M\$ des investissements pour les installations générales pour les
20 projets inférieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par :
- 21 i. L'augmentation des investissements de 2,1 M\$ relative à divers besoins
22 additionnels, dont des besoins liés à la santé et sécurité au travail, pour des
23 projets d'outillages et d'équipements de travail qui n'avaient pas été prévus à
24 la Cause tarifaire 2018.
- 25 ii. L'augmentation des investissements de 1,0 M\$ principalement due à des
26 projets en structures et améliorations pour lesquels la nature des travaux a été
27 d'une plus grande ampleur que prévu à la Cause tarifaire 2018.

1 e. L'augmentation des frais généraux capitalisés de 3,0 M\$ pour les projets inférieurs à 1,5 M\$
2 s'explique principalement par :

3 i. Une hausse de l'enveloppe globale des frais généraux de 1,2 M\$ en raison
4 d'une augmentation du taux de capitalisation et d'un accroissement des
5 dépenses liées au secteur de l'exploitation.

6 ii. Une augmentation de 1,8 M\$ des frais généraux alloués aux projets inférieurs
7 à 1,5 M\$ principalement due à une allocation de frais généraux moindre que
8 prévu sur les projets hors base, à la suite du changement de méthodologie
9 (D-2018-080) qui a eu pour conséquence d'augmenter le niveau de frais
10 généraux capitalisés résiduels alloués aux projets < à 1,5 M\$ dans la base.